

Ce communiqué ne peut faire l'objet, directement ou indirectement, d'une diffusion, publication ou distribution aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon ou à destination des Etats-Unis, du Canada, de l'Australie ou du Japon.

HAVAS COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 23 mars 2012

HAVAS ANNONCE LE DÉPOT D'UN PROJET D'OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DE SES PROPRES ACTIONS (OPRA) ET D'UN PROJET D'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIÉE DES BONS DE SOUSCRIPTION ET/OU D'ACQUISITION D'ACTIONS REMBOURSABLES EMIS EN 2006 (BSAAR 2006) (OPAS)

- OPRA DE 253 MILLIONS D'EUROS PORTANT SUR 51 729 602 ACTIONS (12% DU CAPITAL)
- PRIX DE L'OPRA DE 4,90^(*) EUROS PAR ACTION, SOIT 28% DE PRIME SUR LA MOYENNE PONDÉRÉE PAR LES VOLUMES DE L'ACTION HAVAS SUR UN MOIS ^(**)
- RELATION DE 10,8% DU BÉNÉFICE NET PAR ACTION 2011^(***)
- RATIO DETTE NETTE/EBITDA 2011 POST OPÉRATION DE 1.2x PERMETTANT À LA SOCIÉTÉ DE POURSUIVRE SA CROISSANCE ORGANIQUE ET EXTERNE ET SA POLITIQUE DE DIVIDENDE

- OPAS PORTANT SUR LES 36 085 716 BSAAR 2006 EN CIRCULATION
 - PRIX DE L'OPAS DE 0,40 EURO PAR BSAAR

^(*) Dividende de 0,11 euro au titre de l'exercice 2011 détaché

^(**) Moyenne ajustée du détachement du dividende

^(***) Avec une hypothèse d'apport de 100% des titres visés

OPRA

Réuni le 23 mars 2012, le Conseil d'Administration d'HAVAS a constaté un décalage entre les performances opérationnelles et financières du Groupe et sa valorisation boursière. En effet, les bénéfices des actions stratégiques et financières entreprises depuis 2005 ont permis au résultat net part du Groupe HAVAS de plus que doubler (passant ainsi de 46 millions d'euros au 31 décembre 2006 à 120 millions d'euros au 31 décembre 2011), alors que sur cette même période le cours de l'action HAVAS n'a progressé que de 2,3%, ce qui se traduit aujourd'hui par des multiples de valorisation décotés par rapport aux autres sociétés du secteur.

Constatant également que ces bonnes performances financières se traduisent par un endettement extrêmement modéré (ratio de dette financière nette / EBITDA de 0,1 x au 31 décembre 2011 et une trésorerie de

plus de 780 millions d'euros), le Conseil d'Administration d'HAVAS a décidé un projet d'OPRA portant sur 51 729 602 actions au prix unitaire de 4,90 euros (dividende au titre de l'exercice 2011 détaché), soit un montant global de 253 millions d'euros. Les actions ainsi rachetées seront annulées.

Cette opération permettra :

- d'offrir aux actionnaires qui souhaitent participer à l'OPRA la possibilité de céder une partie de leurs actions à un prix faisant ressortir une prime significative de 28% sur la moyenne pondérée des cours sur un mois, en ligne avec les références de valorisation calculées par les banques présentatrices de l'OPRA et l'expert indépendant,
- d'augmenter le bénéfice net par action part du groupe non dilué 2011 de 10.8% (en supposant un taux d'apport de 100%), et
- d'optimiser la structure financière de la société dans un contexte de taux d'intérêts très bas, sans pénaliser sa capacité à poursuivre sa croissance tant organique qu'externe, ni sa politique de dividende (le ratio dette financière nette / EBITDA au 31 décembre 2011 post OPRA et OPAS, en supposant un taux d'apport de 100%, s'établira à 1.2x et à 1.4x après détachement du dividende 2011).

Ainsi, au travers de cette opération, le Conseil d'Administration d'HAVAS souhaite affirmer sa confiance dans les perspectives du Groupe HAVAS et dans la stratégie poursuivie depuis plusieurs années, qui se traduit par d'excellentes performances opérationnelles et une situation financière solide.

Monsieur Vincent Bolloré et les sociétés du groupe Bolloré, qui détiennent à ce jour 32,84% du capital d'HAVAS, ont fait part de leur intention de ne pas apporter leurs actions à l'OPRA. Dans le cadre d'une dérogation à l'obligation de déposer une offre publique, octroyée par l'AMF dans sa séance du 13 mars 2012, Monsieur Vincent Bolloré et les sociétés du groupe Bolloré ont pris, à la demande de l'AMF, l'engagement de ne pas dépasser ultérieurement le pourcentage du capital d'HAVAS qui résultera de l'annulation des actions apportées à l'OPRA, soit 37,32% du capital et des droits de vote en cas de succès à 100% de l'OPRA, et de ne pas influencer sur le résultat du vote de la résolution relative à l'OPRA, soumise à l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires d'Havas convoquée pour le 10 mai 2012.

OPAS

Le Conseil d'Administration a décidé de proposer aux porteurs de BSAAR 2006 qui le souhaitent la possibilité de céder leurs BSAAR 2006 au prix de 0,40 euro par BSAAR 2006. Les porteurs de BSAAR 2006 se verront ainsi offrir une liquidité sur leurs titres qui n'est pas assurée de manière satisfaisante par le marché : nombre limité de jours de cotation (50 jours de cotation sur les 6 derniers mois) et volumes d'échanges réduits (volume journalier moyen de 25.464 euros représentant seulement 0,1% du nombre de BSAAR 2006 en circulation au 31 janvier 2012). Cette liquidité très réduite induit une valorisation inefficace des BSAAR 2006, notamment au regard de l'évolution du cours de l'action HAVAS. Pour les actionnaires d'HAVAS, l'achat et l'annulation de BSAAR 2006 présentent l'avantage de supprimer la dilution potentielle attachée à leur exercice.

* * *

Les conditions financières de l'OPRA et de l'OPAS ont fait l'objet d'une expertise indépendante réalisée par le cabinet Sorgem Evaluation qui a conclu à leur caractère équitable.

Les projets d'OPRA et d'OPAS ainsi que le projet de note d'information y afférent restent soumis à l'examen de l'Autorité des Marchés Financiers. Le projet de note d'information est disponible sur les sites Internet d'HAVAS (www.havas.com) et de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org).

A titre indicatif l'OPRA et l'OPAS seraient ouvertes du 21 mai 2012 au 11 juin 2012.

CONTACTS :

Relations Investisseurs :

Hervé Philippe
Directeur Général Délégué du Groupe Havas
Tel: +33 (0)1 58 47 91 23
relations.actionnaires@havas.com

Aurélié Jolion
Directrice Relations Investisseurs du Groupe Havas
Tel: +33 (0)1 58 47 92 42
aurelie.jolion@havas.com

Communication :

Lorella Gessa
Directrice de la Communication du Groupe Havas
Tel: +33 (0)1 58 47 90 36
lorella.gessa@havas.com

A propos d'Havas

Havas (Euronext Paris SA : HAV.PA) est un Groupe mondial de conseil en communication. Basé à Paris, Havas développe ses activités autour de ses deux Business Units : Havas Worldwide et Havas Media, afin de favoriser les synergies et renforcer davantage le positionnement de Havas en tant que groupe le plus intégré du secteur. Havas Worldwide comprend le réseau Euro RSCG Worldwide (233 bureaux dans 75 pays incluant les marques Euro RSCG, Euro RSCG Life, Euro RSCG 4D and Euro RSCG WW PR), le micro réseau Arnold (16 agences dans 15 pays sur 5 continents) ainsi que des agences à forte identité locale.

Havas Media (présent dans plus de 100 pays) comprend les réseaux MPG, Arena Media, Havas Sports & Entertainment et Havas Digital. Groupe multiculturel et décentralisé, Havas est présent dans plus de 75 pays au travers de ses agences et ses accords d'affiliation. Le Groupe offre une large gamme de services de conseil en communication, comprenant la publicité traditionnelle, le marketing direct, le média planning et l'achat média, la communication d'entreprise, la promotion des ventes, la conception, les ressources humaines, le marketing sportif, la communication interactive multimédia et les relations publiques. Havas dispose d'un effectif d'environ 15 000 collaborateurs. De plus amples informations sur Havas sont disponibles sur le site de la société :

www.havas.fr

Ce communiqué ne constitue pas une offre de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux Etats-Unis ni dans tout autre pays autre que la France.

La distribution, la publication ou la distribution de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. En conséquence, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels le présent communiqué est diffusé, publié ou distribué doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements.